

# INFORMATION AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV STRATEGIE PATRIMOINE SOLIDAIRE

FR0014004V76

Paris, le 30/08/2024

Madame, Monsieur

Vous détenez des actions de la SICAV **Stratégie Patrimoine Solidaire** gérée par APICIL ASSET MANAGEMENT (APICIL AM ci-après) et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre établissement.

Nous souhaitons vous informer que la Société de Gestion a décidé de procéder à la modification suivante dans votre SICAV :

## **Modification de la présentation des frais administratifs externes**

En vue de clarifier l'affichage des frais de gestion et conformément à l'option proposée par l'Autorité des Marchés Financiers, APICIL AM engage une modification de l'actuelle présentation des frais administratifs externes qui, désormais deviennent, frais de fonctionnement et autres services. Le périmètre des frais de fonctionnement et autres services est précisé dans le prospectus de votre OPC qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

APICIL AM vous informe qu'en cas de majoration des frais de fonctionnement et autres services égale ou inférieure à 0,10% TTC par an, la société de gestion informera les actionnaires de la SICAV par tout moyen. En cas de majoration supérieure à 0,10% TTC par an, les actionnaires en seront informés de manière particulière avec possibilité de racheter leurs parts sans frais. Si le total de ces frais constatés sur l'exercice social de l'OPC est supérieur à la provision constituée, l'excédent sera pris en charge par la société de gestion.

**Les taux maximum de frais actuellement prévus dans votre prospectus demeurent inchangés.**

Ces modifications entreront en vigueur le 01/10/2024.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC) Votre interlocuteur habituel ou votre conseiller se tient à votre entière disposition pour vous apporter toute information complémentaire dont vous auriez besoin sur ces opérations. N'hésitez pas à le contacter régulièrement pour faire un point sur l'ensemble de vos placements financiers.

Vous avez la possibilité de vous procurer les DIC et prospectus de l'OPC sur simple demande écrite adressée à :

APICIL AM  
20 rue de la Baume, 75008 Paris

Ou par mail auprès de : [AM.Distribution@apicil-am.com](mailto:AM.Distribution@apicil-am.com)

Nous vous invitons à consulter notre site internet [www.apicil-asset-management.com](http://www.apicil-asset-management.com) et la page de l'OPC avec les différents reportings et rapports en ligne.

Nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à APICIL ASSET MANAGEMENT et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

APICIL ASSET MANAGEMENT